

ANIMAUX LES RÈGLES DE BASE POUR L'ACCÈS À LA STRUCTURE

Ces informations résument quelques règles simples qui doivent être respectées pour accéder à la Structure avec votre animal domestique. Le respect de ces règles permettra à vous et à votre animal de vivre l'expérience de nos Camping Family Village en toute sécurité et détente.

- **1.** Tout d'abord, nous voulons vous rappelez qu'il est important de prendre connaissance du Règlement de la Structure disponible online et à la Réception. Le règlement indique les règles qui doivent être respectées dans la Structure et, en particulier, les règles d'accès et la gestion de votre animal domestique.
- 2. Les clients peuvent entrer dans la structure uniquement avec des animaux qui:
- ils ont au moins 4 mois;
- sont vaccinés selon la réglementation actuelle;
- ont une puce électronique régulière ;
- en ce qui concerne les chiens, ils doivent être régulièrement inscrits au registre d'état civil canins et ils ne doivent pas être inscrits au registre de morsure compétent ;
- en ce qui concerne les chats, ils doivent avoir le test FiV FelV négatif, qui peut être attesté par une certification spécifique;
- tant pour les chiens que pour les chats, ils doivent avoir le certificat de bonne santé délivré par un vétérinaire qui certifie également qu'ils ont effectué des traitements antiparasitaires (parasites internes et externes) depuis moins de 21 jours après leur entrée dans la Structure.
- 3. Les clients doivent également:
- garder vos chiens en laisse dans toutes les zones de la structure auxquelles la plupart des clients ont accès;
- avoir toujours avec vous une muselière appropriée, à utiliser en cas de besoin (ex : lieux bondés, agitation de l'animal, etc.) ou à la demande des opérateurs de la Structure ;
- respecter les règles prévues pour l'utilisation des "zones de promenade" ;
- collecter les déjections de vos animaux et les jeter dans le respect de la bonne gestion des déchets.
- **4.** En ce qui concerne l'entrée des chiens dans l'eau sur les BAU plages, il est nécessaire de se conformer aux règles de l'Ordonnance balnéaire de la municipalité où se trouve la structure. Malheureusement, dans de nombreux endroits, les chiens ne peuvent pas nager dans la mer / le lac à cause des ordonnances municipales. Le Club Del Sole travaille dur pour faire ce changement.
- **5.** Si les clients n'ont pas communiqué la présence de leur animal au moment de la réservation, ils doivent l'enregistrer à l'arrivée et l'hébergement/l'emplacement peut être changé pour un logement adapté ou situé dans une zone dédiée de la Structure. L'accès de l'animal à la Structure est dans tous les cas soumis au respect des règles décrites ci-dessus.
- **6.** La personne en charge de l'animal est obligée d'utiliser toujours et partout une laisse d'une longueur ne dépassant pas le mt. 1,50 pour les chiens conduits dans les parties communes et dans les lieux ouverts au public à l'exception des zones de promenade appropriées et d'avoir toujours avec soi la muselière (rigide ou souple) pour les situations dangereuses.









7. Les chiens bruyants qui grognent ou aboient ne seront pas autorisés à rester dans la Structure.

Il est interdit d'amener des animaux à l'intérieur des toilettes, à la piscine, au marché, dans l'aire de jeux pour enfants.

- **8.** Afin de garantir à tous les clients un séjour paisible et une coexistence pacifique, la Direction se réserve le droit de retirer sans préavis la personne ne respectant pas le Règlement.
- 9. Tout mauvais comportement envers les animaux sera signalé aux Autorités compétentes.
- **10.** Le propriétaire de l'animal et la personne qui le possède sont toujours responsables du bien-être et du contrôle de l'animal, qui ne peut jamais être laissé sans surveillance et en liberté, donc ils sont donc responsable tant civilement que pénalement des dommages que l'animal peut causer aux personnes , animaux ou choses.
- **11.** Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'application d'une pénalité de 50 € à 250 €, ainsi que le droit de la Direction de retirer le client de la Structure.

Si vous allez partir en vacances avec votre chien dans l'un des villages de Club del Sole, rappelez-vous toujours:

CARNET DES VACCINATIONS

Nous vous recommandons d'apporter avec vous le carnet de vaccination et de santé de votre chien, car il pourrait être utile au cas où votre ami à 4 pattes aurait des problèmes de santé inattendus. Dans des lieux tels que les parcs à thème ou les plages on pourra vous demander d'exhiber le carnet des vaccinations pour accéder. A votre arrivée au camping village, vous devrez seulement signer une déclaration de santé pour votre chien.

ASSURANCE

Nous vous recommandons de souscrire une assurance pour les dommages causés par votre animal domestique aux biens, aux personnes et aux autres animaux. Le propriétaire reste le seul responsable auprès de la Structure et/ou des tiers de tout dommage. Dans certains endroits tels que (liste à titre d'exemple non exhaustif) les plages ou les parcs à thème, une assurance peut être requise pour les dommages causés par votre animal domestique aux biens, aux personnes et aux autres animaux. Dans certains endroits, l'assurance peut être obligatoire en raison d'ordonnances municipales.

STANDARD ET NIVEAU DE QUALITÉ

Club Del Sole considère le bien-être du chien comme un pilier essentiel de l'hospitalité DOG FRIENDLY et, par conséquent, applique les normes les plus élevées pour évaluer quels hébergements sont les plus adaptés pour accueillir votre fidèle ami. Parmi les paramètres utilisés, par exemple, il y a la taille du chien, la race et le nombre de chiens présents dans la structure au moment du séjour.





